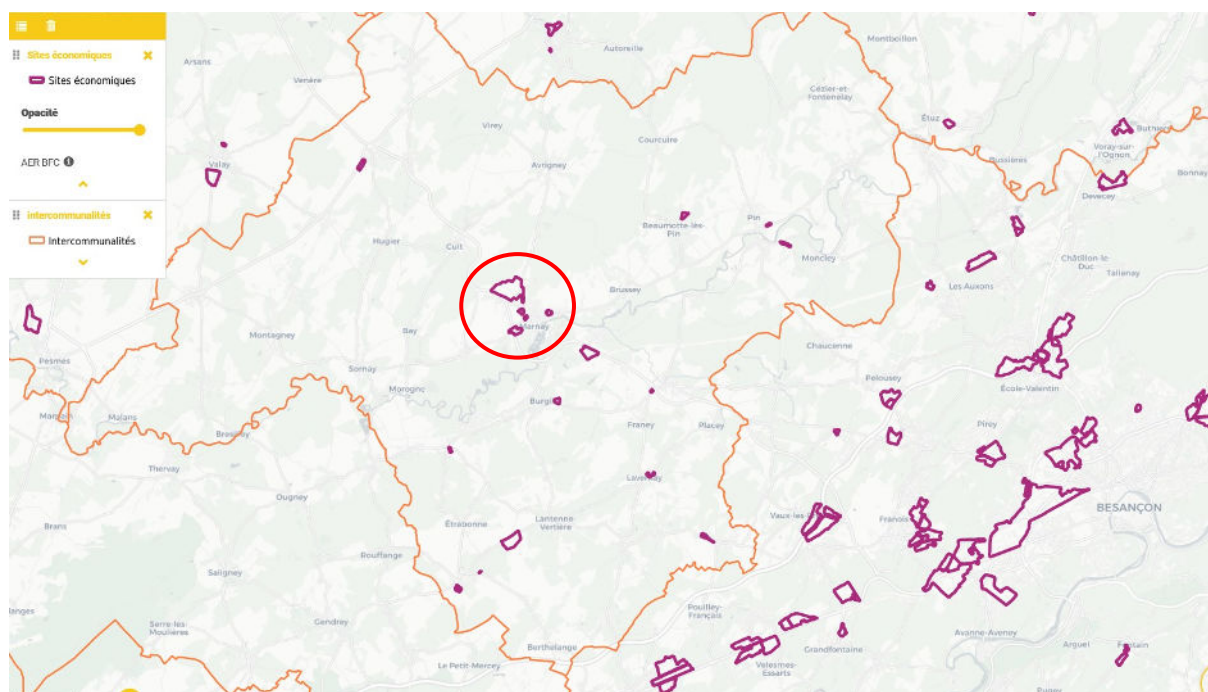


Cette hégémonie en matière de déplacements trouve à s'expliquer par divers facteurs :

- Le modèle de développement de Marnay : fondé sur l'installation de ménages désireux de construire une famille et leur résidence principale dans un cadre rural privilégié tout en demeurant à proximité de l'agglomération de Montbéliard.
- L'aménagement du territoire : la commune se trouve exclue du réseau de transports collectifs (notamment ferré).

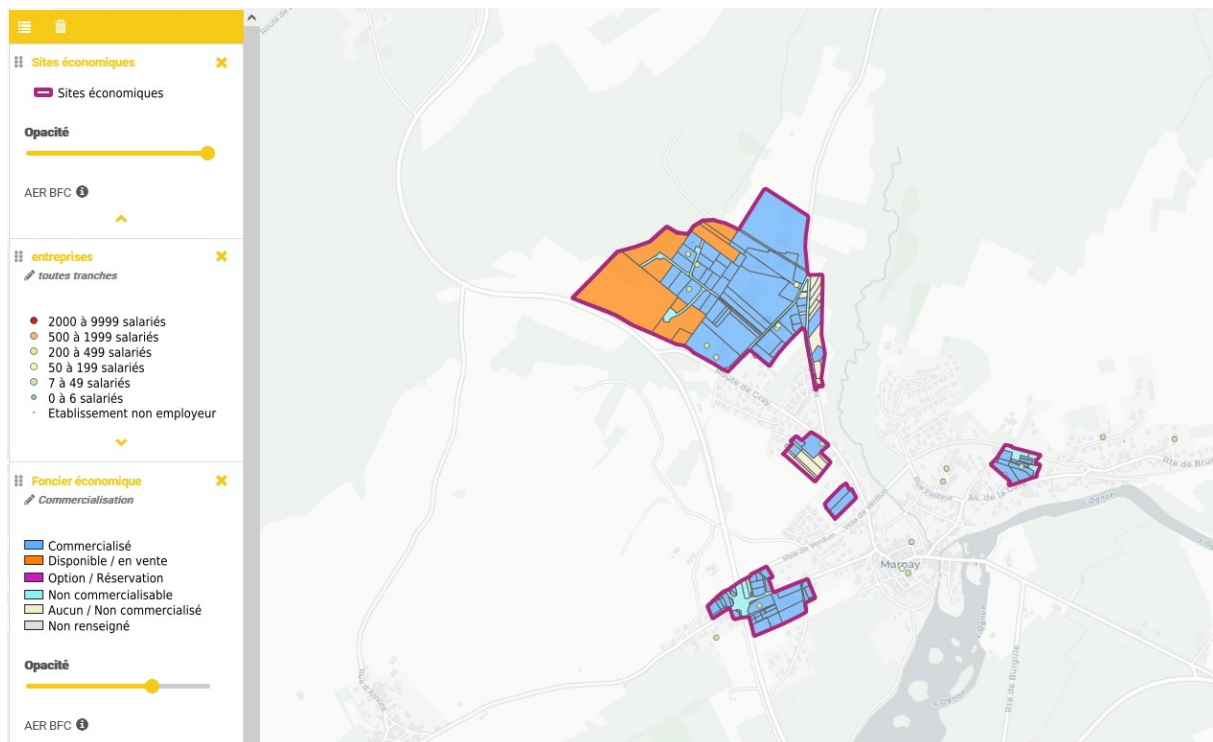
Il faut noter que 4% des actifs n'ont pas besoin de se déplacer pour se rendre au travail. Si ce pourcentage tient certainement aux emplois domiciliés dans la commune, il est envisageable d'anticiper une augmentation de cette part avec le développement du télétravail. En effet, l'amélioration des réseaux de télécommunications couplée aux évolutions sociétales observées suite à la crise sanitaire de COVID19 ont favorisé l'intensification du recours au télétravail, lequel représente un intérêt important pour les communes rurales. En effet, le cadre de vie privilégié en milieu rural est un élément d'attractivité.

Les pôles pourvoyeurs d'emplois



La communauté de communes du Val Marnaysien, à laquelle appartient Marnay, dispose de la compétence en matière de développement économique. Cette dernière gère environ une dizaine de parcs d'activités sur le territoire communautaire qui comporte 45 communes.

On constate que la commune de Marnay concentre le cœur de l'activité économique intercommunale avec plusieurs sites à vocation économique.



Pour ce qui tient aux établissements présents sur le territoire communal, il est possible de citer :

COMMERCANTS	ARTISANS	INDUSTRIES / ENTREPRISES
<u>INTERMARCHÉ</u> Avenue de Marnay la Ville 70150 MARNAY	<u>ROY FRERES</u> 2 Rue des Vignerons 70150 MARNAY	<u>SODECAL</u> 17 Route de Gray 70150 MARNAY
<u>RESTAURANT DU COMMERCE</u> 64 Grande Rue 70150 MARNAY	<u>MONNIER LOUIS SARL</u> 3 Route de Gray 70150 MARNAY	<u>JARDIVAL</u> 25 Rue de la Gare 70150 MARNAY
<u>LA GRANGE</u> 13 Bis Rue Gambetta 70150 MARNAY	<u>NOEL SEBASTIEN SAS</u> 25 Avenue de la Gare 70150 MARNAY	<u>KH-SK France SAS – GROUPE VELUX</u> Zl les plantes 70150 MARNAY
<u>MACCENZO</u> 3 bis Grande Rue 70150 MARNAY	<u>MLSM</u> 15 Rue Simone Veil 70150 MARNAY	<u>FASSET MATERIAUX</u> 2 Route de Chenevrey 70150 MARNAY
<u>SB COIFFURE</u> 3 Route de Gray 70150 MARNAY	<u>PHILIPPE FERMETURES</u> 12 Chemin des Plantes 70150 MARNAY	<u>LASER CHEVAL</u> 6 Chemin des Plantes 70150 MARNAY
<u>HOTEL DU BALCON</u> 17 Grande Rue 70150 MARNAY	<u>SCED</u> 15 Rue de Vaugereux 70150 MARNAY	<u>SARSTEDT</u> Zl les plantes 70150 MARNAY

C.4 – Les activités associatives

Marnay compte de nombreuses activités associatives sur son territoire, quelques exemples sont présentés ci-après :

<i>La Fauvanelle</i>	<i>Union des Commerçants, Industriels, Artisans (UCIA)</i>
<i>Automobile Club Marnay (ACM)</i>	<i>AAPPMA Pêche</i>
<i>Tennis Arc-en-ciel</i>	<i>Souvenir Français</i>
<i>Zik en Tête</i>	<i>Festi'mômes</i>
<i>Étoile sportive marnaysienne (ESM)</i>	<i>Les archers du Val de l'Ognon</i>
<i>Paroisse</i>	<i>Pétanque marnaysienne</i>
<i>AICA de Vaugereux</i>	<i>Amicale des pompiers</i>
<i>Caddie solidaire</i>	<i>Chorale Paroissiale</i>

La diversité des associations présentes sur le territoire communal démontre le dynamisme du bourg. Les associations participent notamment au maintien du lien social au sein de la population, d'autant plus au regard de l'arrivée régulière de nouveaux ménages à Marnay. L'activité associative accompagne également les grands enjeux sociaux et sportifs en présence sur le territoire

FICHE SYNTHÈSE : ACTIVITÉS

Les éléments clés et les enjeux en présence :

- Une population dans laquelle les actifs sont bien représentés mais qui travaillent majoritairement à l'extérieur : agglomération bisontine et pôles, ce qui engendre des flux pendulaires importants et une dépendance à la voiture individuelle. Développement d'un phénomène de périurbanisation avec le risque de devenir un « village dortoir »
- Une majorité de salariés en CDI : la population est donc majoritairement composée de travailleurs à la situation stable.
- Une offre de services et de commerces importante, localisée principalement sur le centre-bourg. Enjeu de maintenir les emplois et activités existantes, notamment dans la ZI Les Plantes

D

LES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

D.1 – L'offre de mobilité multimodale sur la commune



La commune est traversée par la D67 (en rouge) ainsi que la D29 et la D15 d'Ouest en Est, lesquelles sont identifiées en tant qu'infrastructure de transport terrestre soumise à un classement sonore. Les éléments se référant au classement sonore sont présentés en détail en annexe du PLU.

La traversée du centre bourg engendre des contraintes en matière de nuisances et de risques.

La D67 est un axe de transit qui permet notamment de rejoindre le nœud autoroutier de l'A36 à Chemaudin.

En matière de transport en commun, la commune n'est desservie par aucune

gare (les gares les plus proches sont localisées au sein des communes de Saint-Vit et des Auxons (à environ 20 km chacune).

En ce qui concerne le réseau de transports collectifs, la ligne de bus LR205 MOBIGO – Gray>Besançon via Marnay, permet de rejoindre l'agglomération bisontine avec plusieurs départs le matin, midi et soir. De plus, un réseau de covoiturage, en partenariat avec les services de la Région et de la ville de Besançon, pour limiter la pratique de l'autosolisme est actuellement en cours de réflexion afin de pouvoir relier Marnay vers le secteur des Hauts-du-Chazal à Besançon.

D.2 – Le stationnement

Equipement automobile des ménages

	2010		2015		2021	
Ensemble des ménages	619	100%	669	100%	719	100%
Au moins un emplacement réservé au stationnement	430	69,5%	475	71,0%	514	71,4%
Au moins une voiture	545	88,0%	604	90,3%	646	89,9%
1 voiture	306	49,4%	320	47,8%	352	48,9%
2 voitures ou plus	239	38,6%	284	42,5%	294	40,9%

Source INSEE

En matière de stationnement, il est relevé que d'après les données INSEE de 2021, 89.9% des ménages sont équipés de véhicules (dont plus de 40.9% disposent de deux véhicules), alors que seulement 71.4% d'entre eux disposent d'au moins une place de stationnement. Il apparaît donc que l'offre en matière de stationnements privés ne suffit pas pour répondre aux besoins de la population.

Cette problématique doit être particulièrement présente dans le centre ancien et les plus vieux lotissements, pour lesquels les conditions d'aménagement ne prenaient pas en compte la thématique mobilité.

La carte ci-dessous permet de localiser les places de stationnement publiques, lesquelles ont été particulièrement développées par la Commune dans le cadre de l'aménagement de la zone commerciale et des équipements publics.



424 places gratuites
à proximité des
services !



D.3 – La mobilité douce et les itinéraires de randonnée

La commune recense 2 randonnées VTT et une randonnée pédestre :

- Randonnée VTT : Le Mont Varin (37 km)
- Randonnée VTT : La Pierre qui Vire (29 km)



- Randonnée pédestre : La Balade Marnaysienne (14km) et Les Bois de Brussey (au départ de Marnay)

LA BALADE MARNAYSIENNE

Itinéraire

Laissez Marnay, jolie Cité de Caractère, derrière vous et empruntez le chemin qui longe la rivière Ognon. Après avoir contourné le magasin Fassenet Matériaux, suivez le chemin jusqu'au terrain de motocross où un magnifique point de vue s'offre à vous. Traversez le Bois des Plantes puis le Hameau des Brosses pour alors gravir la colline du Bois des Prêtres. Suivez le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et le sentier pédestre Les Bois de Brussey pour rejoindre Marnay. Avant d'arriver au centre-ville, profitez de l'ambiance apaisante du Bois de la Lisa et du Ruisseau des Douis.

Départ
Marnay
Lieu-dit Le Paquay

Difficulté
moyen

Durée
4h

Distance
14 km

Balisage

À savoir

Sur les bords de la basse Vallée de l'Ognon, Marnay dévoile ses charmes discrets et pittoresques au fil de ses rues, trajets, ponts et canaux. Cette Station Verte et Cité de Caractère de Bourgogne-Franche-Comté, chargée d'histoire, se caractérise notamment par un riche passé viticole. Le Château de Marnay a vu se succéder six grandes familles seigneuriales et l'ancien Hôtel de Santans, aujourd'hui Hôtel de Ville, est incontestablement un des édifices incontournables.

2 LES BOIS DE BRUSSEY

▶ Itinéraire

Du parking de la Maison de la Nature, prenez la Rue du Moulin sur votre gauche pour rejoindre le village. Une fois dans la Rue de Marnay, prenez à droite puis à environ 110 m, montez la Rue des Douces Terres sur votre gauche. La balade vous conduit dans le Bois de Brussey où 2 autres sentiers, celui du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et le sentier VTT Le Mont Varin, deviennent communs à votre itinéraire jusqu'à l'entrée de Marnay. Empruntez La Ligne des Escargots, sans en sortir jusqu'à Brussey. Enfin, n'hésitez pas à profiter du terrain de découverte de la Maison de la Nature.

Départ
Brussey
Maison
de la Nature

Difficulté
facile

Durée
2 h 45

Distance
10 km

À savoir ◀

La Maison de la Nature a aménagé, au fil des ans, un petit coin de nature où les visiteurs sont invités à déambuler et à flâner. Constitué d'une mosaïque d'habitats typiques des zones humides, ce terrain abrite notamment 138 espèces d'oiseaux et 23 espèces de libellules. Plus loin sur le sentier des Bois de Brussey, c'est une ambiance plus spirituelle qui fait progresser les randonneurs vers le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Source : Office de tourisme du Val Marnaysien



LES EQUIPEMENTS (ET LEURS CAPACITES) PRESENTS SUR LE TERRITOIRE

E.1 – Les équipements scolaires

➤ L'enseignement primaire :

La commune de Marnay dispose d'une :

- Ecole maternelle et primaire

L'effectif global fût le suivant :

	Maternelle	Elémentaire	Total
2021-2022	88 élèves	153 élèves	241 élèves
2022-2023	87 élèves	168 élèves	255 élèves
2023-2024	80 élèves	170 élèves	250 élèves

- Périscolaire et extrascolaire

Nombre d'enfants accueillis à l'accueil de loisir à Marnay ces dernières années :

	Matin	Midi	Soir
2021	<i>4 272 enfants</i>	<i>16 842 enfants</i>	6 128 enfants
2022	<i>4 891 enfants</i>	<i>17 767 enfants</i>	6 432 enfants
2023	<i>5 763 enfants</i>	<i>19 467 enfants</i>	7 258 enfants



➤ **L'enseignement secondaire :**

Concernant le cycle secondaire, les jeunes ont accès aux établissements suivants :

- Collège Albert Mathiez à Marnay
- Collège Jacques Prévost à Pesmes (à 18km)
- Collège Raymond Gueux à Gy (à 16km)
- Lycée Augustin Cournot à Gray (à 25 km)
- Lycée Victor Hugo à Besançon (à 22k)
-

➤ **L'enseignement supérieur :**

L'université de Franche-Comté, dont la plupart des formations sont situées à Besançon (campus de la Bouloie, des Hauts-du-Chazal etc..), propose un large choix de cursus universitaire et permet de répondre à quasiment tous les besoins de formation.

GLOSSAIRE / CONTACTS

Toute l'offre de formation de l'Université de Franche-Comté est aussi accessible en formation continue.

<p>UFR SLHS UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société Besançon Tél. 03 81 66 53 10</p>	<p>IAE Institut d'administration des entreprises Besançon Tél. 03 83 08 25 93</p>
<p>UFR ST UFR Sciences et techniques Besançon, Lons-le-Saunier Tél. 03 81 66 69 51</p>	<p>ISIFC Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté Besançon Tél. 03 81 66 66 90</p>
<p>UFR Santé UFR Sciences de la santé Besançon Tél. 03 83 08 22 00</p>	<p>INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Franche-Comté Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier, Vesoul Tél. 03 81 65 71 00</p>
<p>UFR S.JEPG UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion Besançon Tél. 03 81 66 65 80</p>	<p>IPAG Institut de préparation à l'administration générale Besançon Tél. 03 81 66 61 45</p>
<p>UFR STAPS UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives Besançon, Montbéliard Tél. 03 81 66 67 99</p>	<p>CLA Centre de linguistique appliquée Besançon Tél. 03 81 66 52 00</p>
<p>UFR STGI Belfort, Montbéliard Tél. 03 81 99 46 29</p>	<p>SUP-FC Service Universitaire de Pédagogie pour les Formations et la Certification Besançon Tél. 03 81 66 58 70</p>
<p>IUT BV IUT Besançon-Vesoul Besançon, Vesoul Tél. 03 81 66 66 21 / 22</p>	<p>SeFoC'AI Service Formation Continue et Alternance Tél. 03 81 66 61 21</p>
<p>IUT NFC IUT Nord Franche-Comté Belfort, Montbéliard Tél. 03 84 58 77 00</p>	<p>COMUE UBFC Université Bourgogne-Franche-Comté Tél. 03 83 08 26 50</p>

« Juin » 2024

Sources : université de Franche-Comté, Université de Bourgogne-Franche-Comté, Université de Besançon, Université de Jura

En conséquence, la situation des équipements scolaires et de leur accessibilité à Marnay est satisfaisante dans la mesure où l'offre se révèle complète pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire (même si des déplacements sont à prévoir pour rejoindre les collèges, lycées, universités). Il convient donc de pérenniser l'ensemble de ces services afin de maintenir l'attractivité qu'ils génèrent pour les ménages avec enfants qui débutent leur scolarité, lesquels peuvent concevoir une installation aisée sur le territoire à cet égard.

E.2 – Les équipements sportifs

La commune de Marnay compte plusieurs équipements sportifs réunis au sein de l'espace de loisirs du Paquey lequel comprend :

- 2 terrains de football (dont un projet de terrain synthétique en cours)
- 2 terrains de tennis
- 1 city stade
- 1 terrain de pétanque
- Des infrastructures d'accueil (vestiaires notamment)



En outre, Marnay dispose également d'une base nautique de loisirs avec la possibilité d'organiser des sorties en canoé/kayak sur l'Ognon.



E.3 – Le service d'ordures ménagères

La compétence ordures ménagères appartient à la communauté de communes du Val Marnaysien. Cette dernière gère ainsi la collecte, le traitement, la gestion des déchèteries et les actions de prévention.

COLLECTES 2024 Val Marnaysien
 Merci d'adresser vos demandes par mail à om@valmarnaysien.com

LAVERNAÏ, MARNAY, RECOLOGNE

LEGÈRE La collecte de vos déchets est assurée les jours fériés SAUF le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre, se reporter au calendrier ci-dessous.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	1 V	1 V	1 S	1 M	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 D	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 D	19 D	19 M
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M
27 S	27 M	27 J	27 L	27 S	27 J
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V
29 L	29 V	29 V	29 L	29 M	29 S
30 M	30 D	30 M	30 J	30 J	30 D
31 M	01 S	31 D	31 V	31 L	

CONTACT SERVICE DÉCHETS
 Communauté de Communes du Val Marnaysien - 21 Place de l'Hôtel de Ville - 70150 MARNAY - 03 84 31 94 84 - om@valmarnaysien.com
 + d'infos : www.valmarnaysien.com

NOUVEAU **MON BAC DE TRI** pour tous les **EMBALLAGES en VRAC SANS les IMBRIQUER**

AMBASSADEUR DE TRI Il vous accompagnera dans le tri de vos déchets.

LES DÉCHETS À METTRE DANS LE BAC :
 Briques (avec bouchons), Papiers, Journaux, Hebeux, Boîtes et Cartons, Boîtes à oeufs, Cartonnettes, Boîtes, Bidons, Flacons en plastiques (avec bouchons), Bidons, Aérosols, Boîtes de conserves, Barquettes alu, Pots de yaourt, Barquettes séparées du film plastique, Sacs, Capsules de café, Dosettes, tubes, Couverts, Opercules, Feuilles en alu.

LE VERRE = dans le conteneur situé dans votre commune !
JE TRIE LES EMBALLAGES EN VERRE Pots & bocaux en verre, Bouteilles en verre.

JE JETTE LE RESTE DES DÉCHETS EN SAC DANS LA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

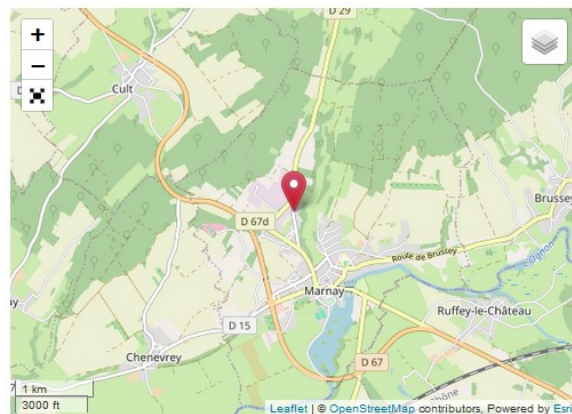
Recyclez vos déchets verts ! Chez vous !
 Dans la mesure du possible, compostez vos déchets de cuisine (épluchures, marc de café, bane de légumes, fruits et légumes abîmés) et déchets verts (paille, tonte, feuilles mortes) pour utiliser le compost obtenu dans vos jardins.
 moins d'arrosage, moins de traitements, moins de mauvaises herbes, moins d'engrais chimiques !

PAILLAGE, MULCHING, BROYAGE, COMPOSTAGE

A noter qu'à compter que la communauté de communes met en place la redevance des ordures ménagères incitative (REOMi) sur la totalité de son territoire. Il s'agit d'un financement équitable lié au service rendu : chaque usager paie en fonction des déchets qu'il produit (volume du bac et nombre annuel de levées du bac).

En outre, Marnay dispose de sa propre déchetterie sur son territoire

La déchetterie de Marnay



03 84 31 94 35

Itinéraire

Ordre des
bennes : cliquez
ici

En savoir plus



Déchetterie équipée du contrôle d'accès : Nécessité d'avoir un badge.



Le dernier accès à la déchetterie est autorisé **10 minutes** avant l'horaire de fermeture.

Horaires :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi	9H - 12H	14H - 18H
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	9H - 12H	14H - 18H
Jeudi	fermé	14H - 18H
Vendredi	fermé	14H - 18H
Samedi	9H - 12H	14H - 18H

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Lundi	9H - 12H	13 H30 - 17H
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	9H - 12H	13 H30 - 17H
Jeudi	fermé	13 H30 - 17H
Vendredi	fermé	13 H30 - 17H
Samedi	9H - 12H	13 H30 - 17H

E.4 – Les services de soin et de secours à proximité

La commune de Marnay offre un éventail de services de soin et de santé diversifié :

- Une maison médicale pluriprofessionnel (comprenant 3 médecins généralistes, une diététicienne, une ostéopathe, une psychologue, un pédicure-podologue, 2 sage-femmes)
- Un cabinet de kinésithérapie
- Une pharmacie
- Un cabinet d'acupuncture
- Un cabinet vétérinaire
- Un cabinet dentaire
- Un opticien
- Un cabinet d'infirmiers ainsi que d'autre spécialistes



Marnay est situé à environ :

- 25 minutes de Clinique Saint-Vincent à Besançon
- 20 minutes de l'Hôpital CHU Jean Minjoz à Besançon

La commune est comprise dans le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Haute-Saône et dispose d'un Centre d'Intervention et de Secours situé rue Georges Gabiot. En matière de sécurité, la commune est couverte par l'action de la brigade de gendarmerie de Marnay.

In fine, Marnay donne accès à une offre de services de soins et de secours relativement développée. Un enjeu de maintien des services existants est mis en évidence afin d'éviter tout isolement médical du bourg.

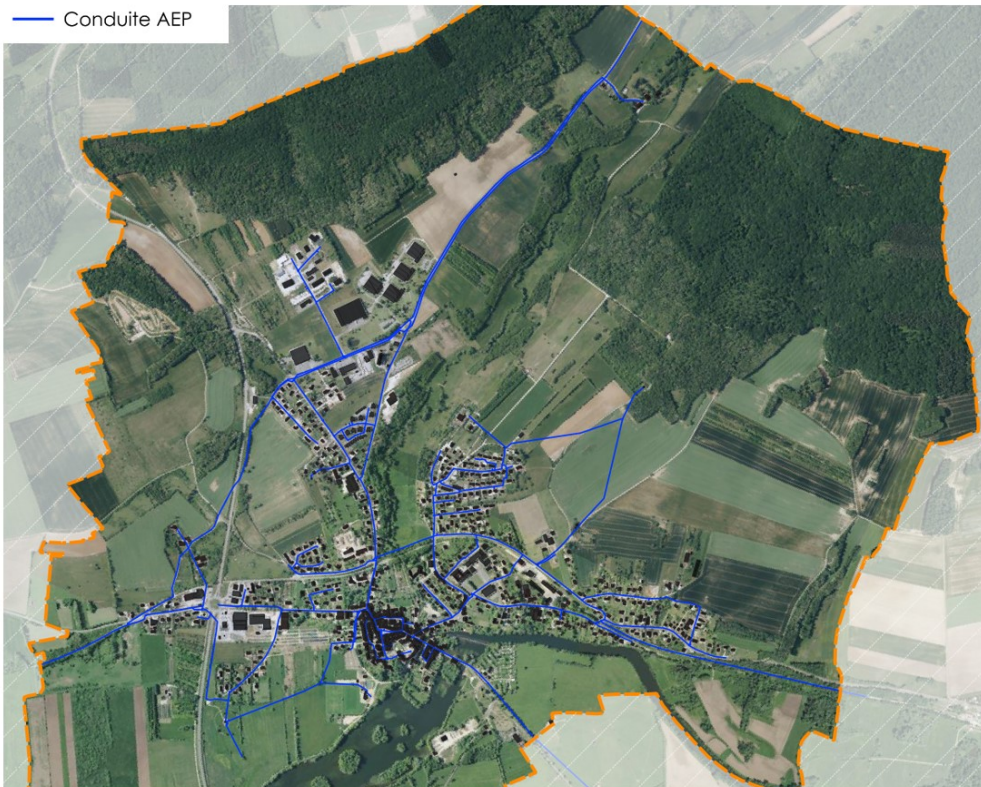
E.5 – Le réseau d'eau potable

La compétence eau potable est exercée par la CC du Val Marnaysien qui a délégué sa compétence au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO). Voici les données publiées par le SIEVO concernant la distribution d'eau potable :

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?	
ZONE DE DISTRIBUTION : RESEAU MARNAY	
Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau a présenté un (ou plusieurs) résultat non satisfaisant (dépassement de référence(s) de qualité bactériologique). L'eau a présenté une qualité physico-chimique satisfaisante. L'eau distribuée reste de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : A
Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
L'eau est prélevée dans un puits et un forage (nappe alluviale de l'Ognon). Elle est désinfectée au chlore avant d'être distribuée. Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MARNAY), soit 1522 personnes. Le responsable des installations est : « SIEVO DU VAL DE L'OGNON ».	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIEVO DU VAL DE L'OGNON » qui assure l'exploitation du réseau.	NITRATES A Très bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 3,7 mg/L Valeur maxi : 4,2 mg/L
Quelques conseils	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS A Très bonne qualité Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 347 Valeur maxi : 0,015 microgramme/L
ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	TURBIDITÉ A Très bonne qualité Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU. Nombre de prélèvements : 9 Valeur maxi : 0 NFU
SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	DURETÉ A Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 24,5 °f Valeur maxi : 24,8 °f
PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	

	Volume facturé en m3
S2 2003 et S1 2004	1589565
S2 2004 et S1 2005	1504197
S2 2005 et S1 2006	1447887
S2 2006 et S1 2007	1410000
S2 2007 et S1 2008	1397404
S2 2008 et S1 2009	1390000
S2 2009 et S1 2010	1382767
S2 2010 et S1 2011	1389889
S2 2011 et S1 2012	1410033
S2 2012 et S1 2013	1391020
S2 2013 et S1 2014	1414029
S2 2014 et S1 2015	1456866
S2 2015 et S1 2016	1479511
S2 2016 et S1 2017	1486181
S2 2017 et S1 2018	1580097
S2 2018 et S1 2019	1757130
S2 2019 et S1 2020	1924417
S2 2020 et S1 2021	2017156
S2 2021 et S1 2022	2006339

On constate une légère baisse des ventes en général, peut être due à une météo fraîche et humide durant l'année 2021 et le premier semestre 2022.



E.6 – Le réseau d'assainissement

La compétence assainissement est exercée par la CC du Val Marnaysien qui a également délégué sa compétence au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon (SIEVO). La grande majorité des constructions est reliée au système d'assainissement collectif, lequel dispose d'un réseau unitaire et séparatif dirigé vers la station d'épuration :

STATION D'ÉPURATION DE MARNAY



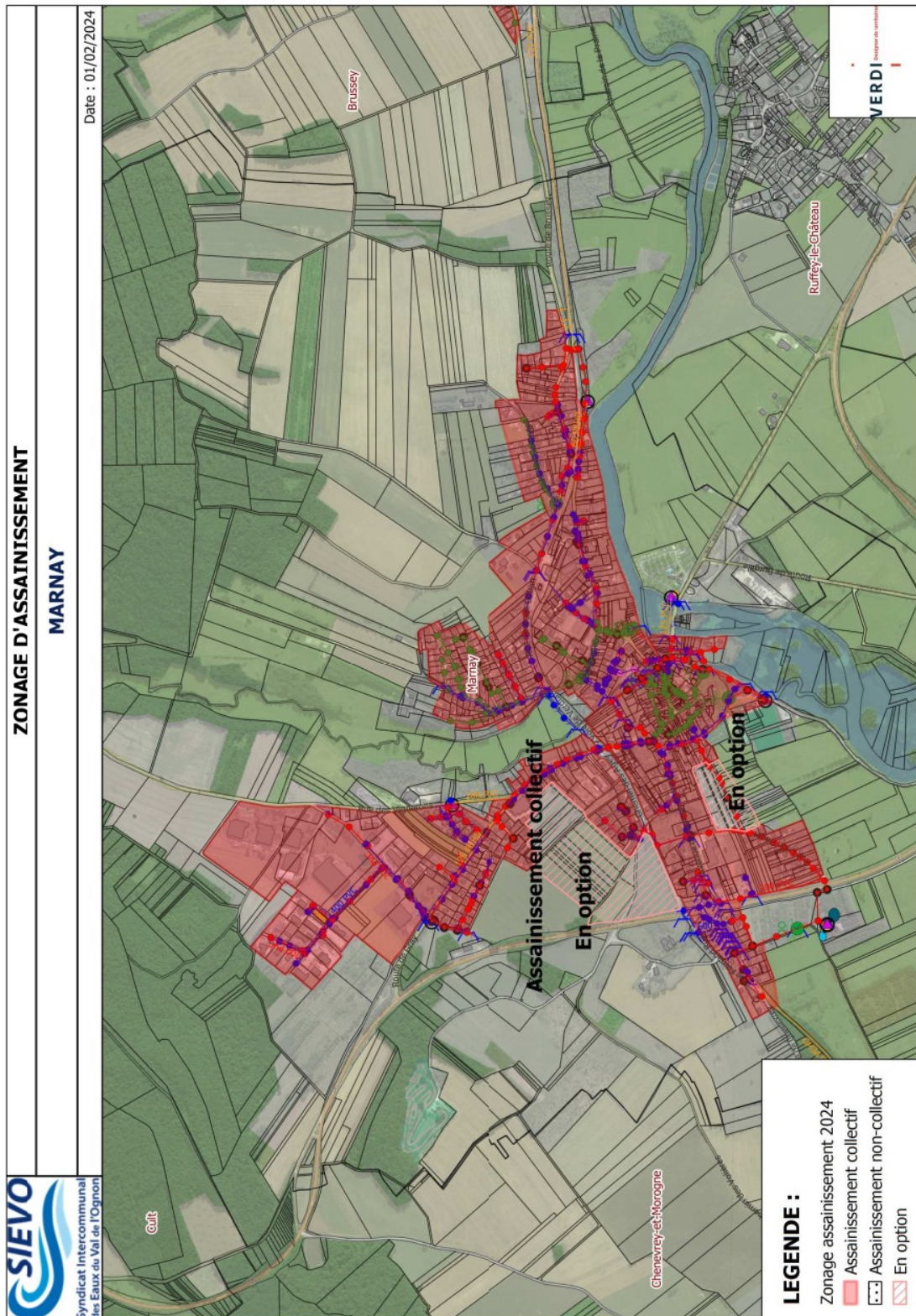
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT D'UNE STATION À BOUES ACTIVÉES

Les eaux usées domestiques, les eaux de pluie ainsi que certaines eaux résiduaires industrielles sont récupérées par un réseau unitaire (eaux de pluie + eaux usées) et séparatif.

STEU N°29 - MARNAY											
Code Sandre de la station : 060970334001											
Caractéristiques générales											
Filière de traitement (c.f. annexe)	Boues activées et filtres plantés de roseaux pour le séchage des boues										
Date de mise en service	01/02/2013										
Commune d'implantation	Marnay (70334)										
Lieu-dit	EN PORTE CHAR										
Capacité nominale STEU en EH (1)	3333										
Nombre d'abonnés raccordés	850										
Nombre d'habitants raccordés	1850										
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	892										
Prescriptions de rejet											
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du 07/12/2011										
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface									
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau « Porte Char » qui rejoint Ognon FRDR 656									
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)							
DBO ₅	25 (50 maximum réductible)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80							
DCO	125 (250 maximum réductible)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75							
MES	35 (85 maximum réductible)	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90							
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	70							
NGL	15	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	70							
Pt	2	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80							
pH	6 < pH < 8,5										
Température	< 25°C										
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
10/01/2022	Oui	1,7	98	10,8	95	5,4	97	1,7	93	0,28	90
15/02/2022	Oui	6,7	94	16,7	95	2,5	98	-	-	-	-
16/03/2022	Oui	4,5	98	33	95	5,5	98	-	-	-	-
14/04/2022	Oui	1,8	99	21,5	97	2	99	1,3	98	1,17	90
13/05/2022	Oui	1,5	99	23,5	96	2,4	99	-	-	-	-
18/06/2022	Oui	2,4	99	41	95	2,5	99	-	-	-	-
17/07/2022	Oui	1,8	99	24	96	4,2	98	1,9	98	3,27	71
22/08/2022	Oui	1,2	99	19,4	97	2	99	-	-	-	-
13/09/2022	Oui	1,8	99	21,2	97	2	99	-	-	-	-
12/10/2022	Oui	2,2	99	18,5	97	2,3	99	1,8	98	1,29	89
10/11/2022	Oui	1,8	98	13,2	95	2	98	-	-	-	-
06/12/2022	Oui	1,7	99	23,9	96	2,7	99	-	-	-	-

Toutefois, certaines constructions ne dépendent pas du réseau collectif et disposent d'un système d'assainissement autonome dont la conformité est contrôlée chaque année

Communes desservies	Nbre ANC	Population ANC	Population totale	Pourcentage de la population en ANC
Marnay	41	70	1508	4,64%



E.7 – Le réseau de distribution électrique et de gaz naturel



Distribution électrique des réseaux exploités par Enedis – Source : data.enedis.fr

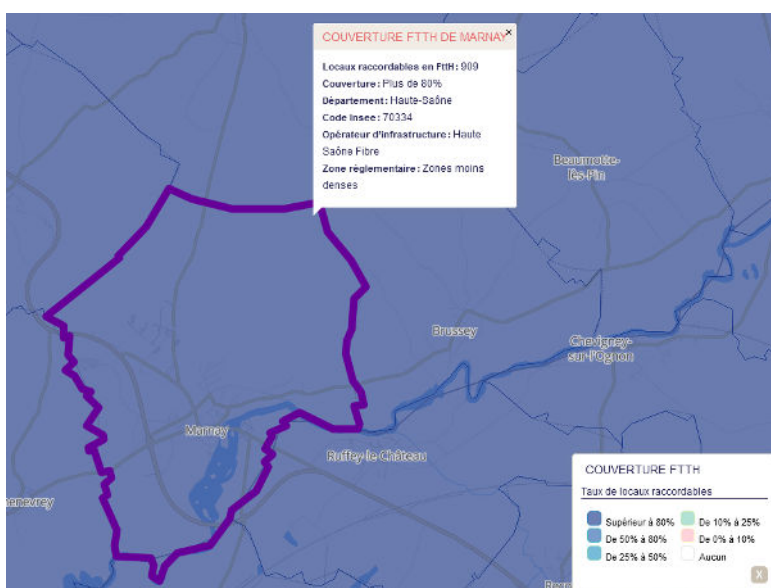
Le réseau HTA (Haute tension) est majoritairement aérien autour de la trame urbaine même si quelques réseaux souterrains existent, notamment au sein de la ZI Les Plantes.

Le réseau BT (Basse Tension) est en partie aérien. Au cœur du bourg, le nombre de lignes aériennes et souterraines semble similaire. En outre, le réseau HTA ne fait pas l'objet d'une servitude I4.

E.8 – Le réseau d'énergie

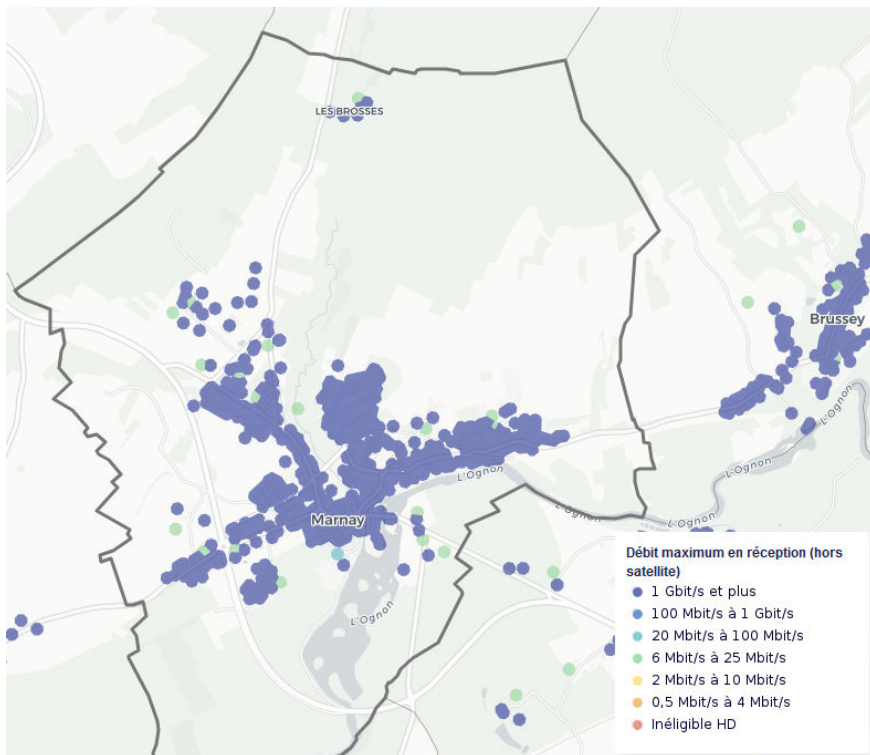
La commune ne dispose pas de source de production d'énergie à l'heure actuelle. Aucune éolienne ni parc photovoltaïque ne sont recensés sur le territoire.

E.9 – Le réseau de communication



Etat de déploiement de la fibre optique à Marnay - Source : cartefibre.arcep

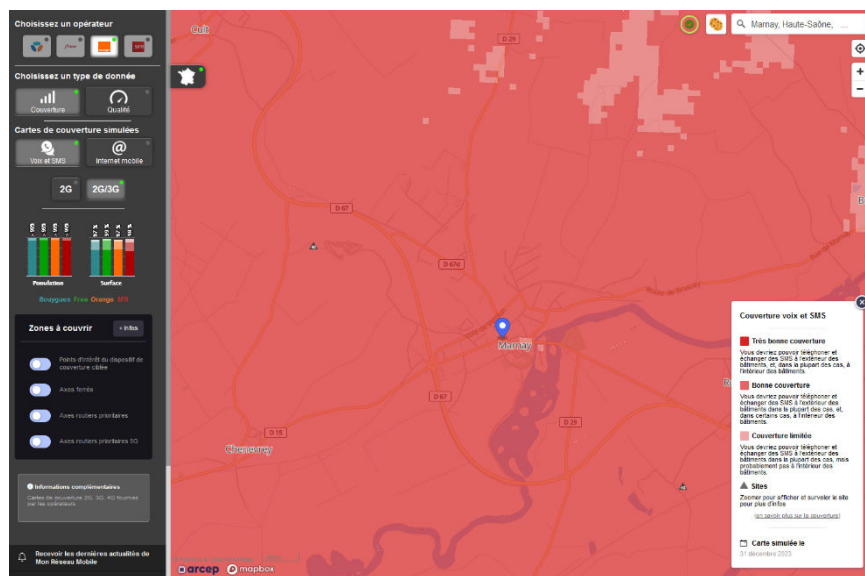
La commune est raccordée au réseau fibre optique avec un taux de couverture supérieur à 80%. Un enjeu de finalisation des raccordements est donc mis en évidence afin d'assurer une connexion internet optimale, notamment dans les hameaux de la commune.



La qualité de la connexion internet semble très bonne pour les locaux situés dans le bourg-centre avec une connexion de plus de 1 Gbit/s. Pour autant, le débit semble plus faible pour quelques habitations situées en dehors et dans le centre urbain avec une connexion comprise entre 6 et 25 Mbit/s.

La fibre optique est un équipement constituant un élément d'attractivité dans la mesure où elle est le support permettant à des ménages d'actifs d'envisager leur installation dans la commune en modifiant leur rythme de vie grâce au télétravail, lequel permet de profiter d'un cadre de vie rural

Qualité de la connexion internet à Marnay – Source : maconnexionintenet.arcep.fr



La commune est globalement très bien couverte par les opérateurs pour le réseau mobile, les parties urbanisées de Marnay font toutes l'objet d'une très bonne couverture en réseau mobile. Au total, 1 antenne 2 antennes 4G sont recensées à proximité du village, témoignant de sa bonne connexion. Les administrés bénéficient donc d'une très bonne connectivité, tant en termes d'Internet que de réseau mobile.

Couverture de Marnay en réseau mobile selon les opérateurs – Source : monreseau-mobile.arcep.gouv.fr

FICHE SYNTHÈSE : ÉQUIPEMENTS PUBLICS**Les éléments clés et les enjeux en présence :**

- Une concentration d'équipements scolaires permettant d'assurer une scolarité primaire complète ainsi qu'une desserte vers les établissements secondaires qu'il convient de préserver. Des équipements publics à préserver pour assurer l'attractivité pour les familles avec enfants (notamment au sein de la zone de loisirs)
- Une offre d'équipements significative, laquelle bénéficie aux familles et qu'il convient de préserver, voire de développer selon les besoins à venir.
- Un réseau AEP et assainissement (à compléter)
- Un réseau de télécommunications relativement efficient. Enjeu de finalisation de la connectivité.

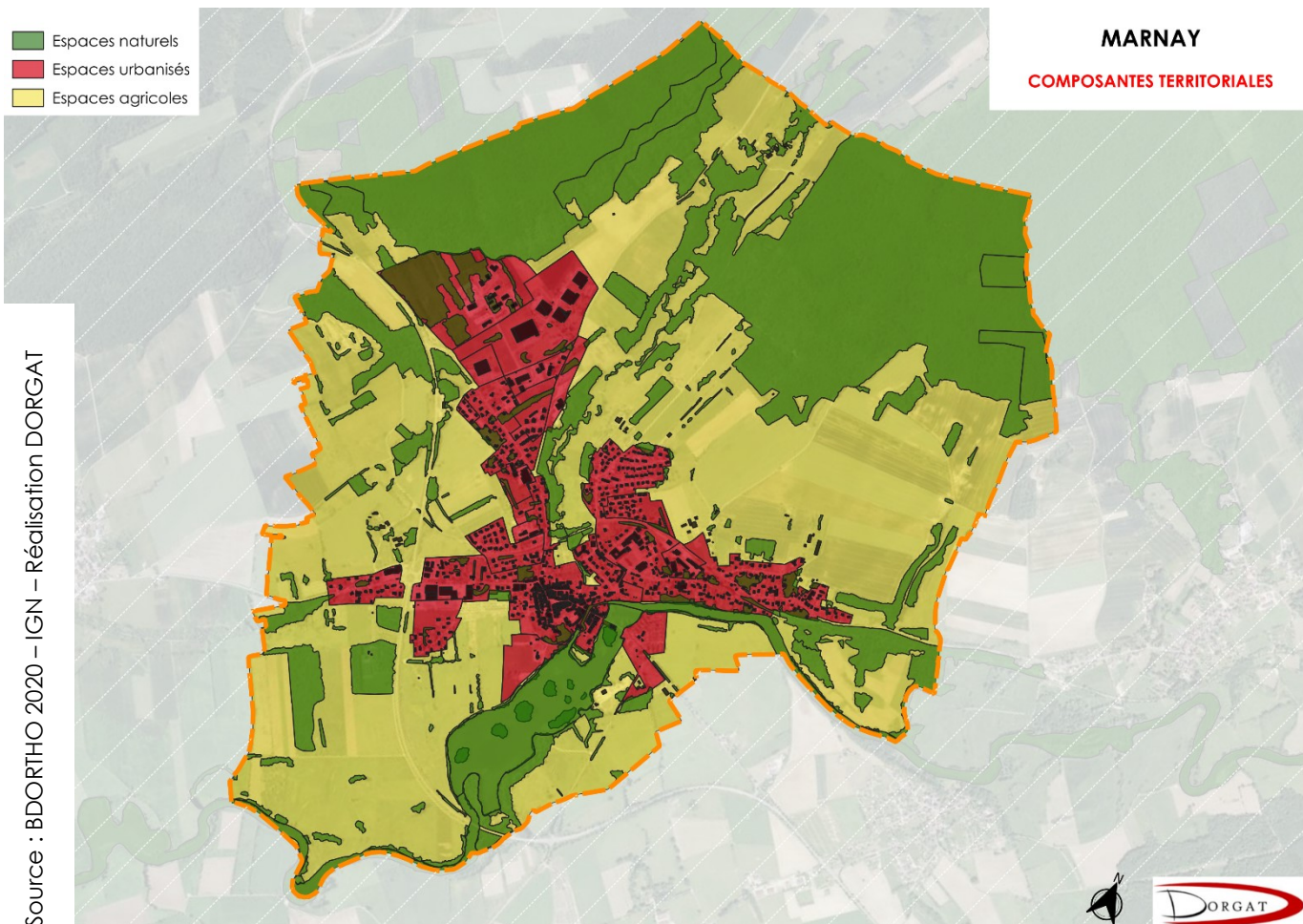
Exemples de prise en compte dans le PLU : Assurer les possibilités d'évolution et de développement des équipements via un zonage adapté du territoire.

III. ANALYSE TERRITORIALE



LES PRINCIPALES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

- Espaces naturels
- Espaces urbanisés
- Espaces agricoles

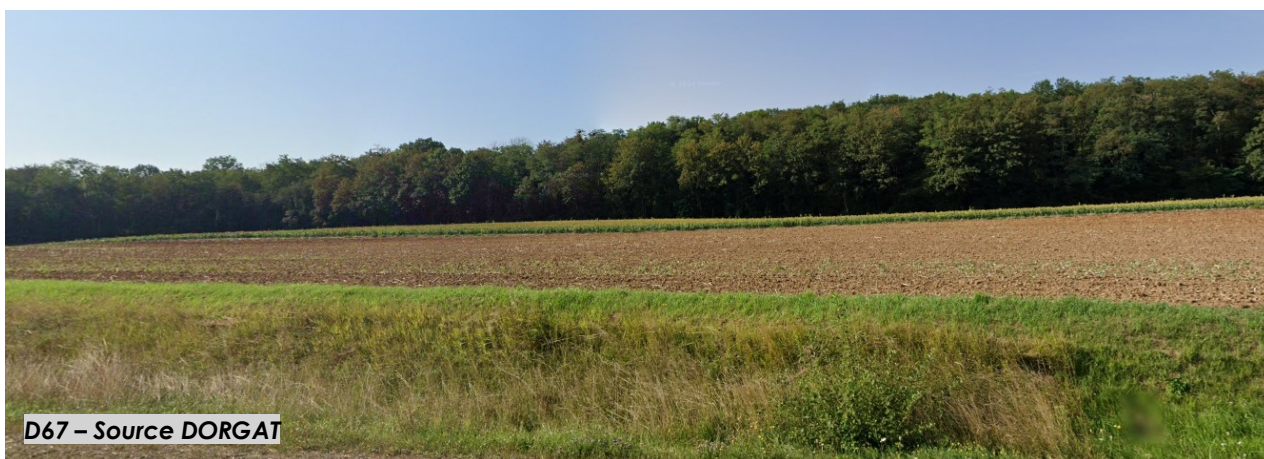


Le territoire très vaste de Marnay (1 041 hectares) est constitué de trois composantes paysagères principales, relativement bien distinctes :

- Un tissu bâti situé au centre des limites du territoire (environ 160 ha)



- Un paysage agricole et forestier équilibré (respectivement 492 et 389 ha)



D67 – Source DORGAT



EVOLUTION DE L'URBANISATION A MARNAY

B.1 – Evolution de la tâche urbaine

Dès l'origine, Marnay présente une urbanisation très regroupée au centre du bourg. La tâche urbaine est demeurée relativement peu étendue jusqu'à la fin du 20^{ème} siècle, période d'apparition du phénomène d'étalement urbain.



Carte de l'état-major (1820-1866)